



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de désert médical en Guadeloupe

Question écrite n° 10891

Texte de la question

M. Olivier Serva alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la persistance de déserts médicaux en Guadeloupe malgré la volonté affirmée des étudiants en médecine d'y exercer. Selon une récente enquête de l'ORSAG parue le 2 juillet 2025, 42 % des étudiants dont le choix est arrêté souhaitent exercer leur profession en Guadeloupe. Pourtant, 60 % des étudiants interrogés estiment que la Guadeloupe présente davantage de freins que les autres régions, notamment en raison de l'absence de nombreuses spécialités, tant dans la formation que dans la pratique. À titre d'exemple, alors que plus des deux-tiers de l'archipel sont classés comme des zones très sous dotées en chirurgiens-dentistes, les étudiants ultramarins sont contraints de s'expatrier en France hexagonale afin de poursuivre leur cursus. À cela, s'ajoute un manque d'équipements et des conditions d'exercice difficiles, qui constituent les principaux obstacles à exercer sur le territoire. Dès lors, les étudiants sont poussés à l'exil sans garantie de retour, malgré une volonté prégnante de travailler sur leur territoire. Cette situation se conjugue avec une démographie de plus en plus préoccupante : d'après une enquête de l'INSEE parue le 10 avril 2025, la Guadeloupe est la deuxième région française où la part de seniors est la plus élevée et les professionnels de santé ne dérogent pas à cette tendance. En effet, alors que le département dispose de 68 spécialistes pour 100 000 habitants, contre 94 dans l'Hexagone, près de 63 % des spécialistes libéraux étaient âgés de plus de 55 ans en 2021. Ainsi, il lui demande quelles solutions concrètes sont envisagées pour répondre à cette situation de désert médical en Guadeloupe et pour accompagner les étudiants désireux d'exercer sur leur territoire.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10891

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2025](#), page 9077